

Ensemble

emplettes del

Mes emplettes de Noël tout en français, c'est bien plus qu'un cadeau!

« Foi de père Noël »



Impératif français rappelle que le père Noël parle très bien français et invite la population en cette période des emplettes de Noël à encourager les établissements commerciaux qui offrent un excellent service à la clientèle en français... Dans ces établissements, l'excellence signifie que tout ce qui est important pour le client se passe en français : l'accueil, l'affichage, la raison sociale, les dépliants, les catalogues, les brochures, les sites Web, la musique ambiante et la langue de travail. Tout y est en français!

Vous voudrez aussi profiter de l'occasion pour acheter des produits d'ici... dont l'étiquetage, les modes d'emploi et les certificats de garantie sont rédigés en français et sans fautes! Dans le domaine de l'informatique et des communications, Impératif français recommande de porter une attention particulière à la langue des logiciels, des claviers d'ordinateur, des répondeurs, des jeux vidéo électroniques, des systèmes d'exploitation et des autres produits semblables.

Et une fois parti, aussi bien le faire en tout temps!



APPEL À LA RÉSISTANCE

... pour le français dans nos universités

Le cas de l'Université de Sherbrooke

Le D^r Charles Durand, auteur de La mise en place des monopoles du savoir et ex-directeur de l'Institut de la Francophonie pour l'informatique de Hanoï, réfute éloquemment les arguments (en faveur) de l'affichage unilingue anglais dans les universités québécoises de langue française et la publication qu'en anglais des résultats des recherches scientifiques.

Les responsabilités linguistiques des établissements d'enseignement supérieur québécois francophones

L'Université de Sherbrooke est une université francophone. Or, les étudiants qui se promènent dans les couloirs peuvent voir

des affiches décrivant les travaux de recherche de leurs professeurs rédigées en anglais. Implicitement, on envoie donc le message à ces étudiants, qui ont pourtant choisi de faire leurs études en français, que toute recherche sérieuse doit se faire an anglais ou, au moins, de faire l'objet d'une communication en anglais, donc que le français est inapte à assurer une telle fonction.

À qui ces affiches sont-elles destinées? À des anglophones, à des visiteurs étrangers? Non, ceux qui vont en prendre connaissance seront les étudiants, le corps enseignant, les administrateurs de l'université... Pourquoi s'adresser à ces gens en anglais, alors qu'ils comprennent tous le français? À quoi peut bien servir une langue, le français en

l'occurrence, si on ne peut pas l'utiliser dans tous les domaines de l'activité humaine? Si l'on se met à restreindre l'usage du français à certains secteurs uniquement, comment pourrait-on encore être fiers de le parler? Surtout, comment pourrait-on défendre encore son usage vis-à-vis d'une autre langue qui ne présenterait pas de telles restrictions?

Une langue ne disparaît pas du jour au lendemain. C'est un phénomène progressif. Petit à petit, l'usage de la langue se retire des domaines intellectuels, de la science, de la philosophie, des lettres pour ne laisser qu'un parler vernaculaire, de peu d'utilité. Si les Québécois francophones veulent continuer à parler leur langue et aspirent à ce qu'elle soit respectée, aucun domaine ne doit s'en exclure, surtout pas la recherche de pointe, surtout pas les sciences d'avant-garde! En affichant des descriptions de leurs recherches en anglais, ce sont les professeurs qui, implicitement, disent à leurs étudiants qu'ils sont dans un ghetto à la périphérie

duquel l'anglais est indispensable, puisqu'ils leur refusent l'usage de leur langue pour communiquer les résultats de la partie censée être la plus créative de leur activité. En refusant l'affichage dans une langue autre que le français pour présenter les travaux de recherche faits à l'Université de Sherbrooke, les administrateurs refusent d'envoyer un message implicite qui serait équivalent à dire aux étudiants : « Votre langue ne sert à rien, surtout pas à la profession à laquelle vous vous destinez! Vous êtes dans un ghetto dont la seule issue est l'anglais! » C'est bien cela qui est véhiculé par des affiches en anglais sur le travail qui se fait à l'université. Cet anglais-là n'est pas synonyme d'ouverture. Il nie le fait français en Amérique du Nord. Il prône l'intolérance vis-à-vis de cette langue, il conforte l'arrogance des Canadiens anglais, il confirme les Anglo-saxons dans leur orgueil de peuple « supérieur ».

Comme Eugene Garfield, il clame haut et fort que « ce qui n'est pas écrit en anglais ne vaut pas la peine d'être lu »!

D'autre part, quels messages envoie-t-on aux visiteurs éventuels qui ont l'occasion de poser leurs regards sur de telles affiches? Que la science doit s'exprimer en anglais? Que le français est inapte pour assurer une telle fonction? Que l'anglais est intrinsèquement supérieur? Que les résultats d'une quelconque recherche ne sont communicables qu'en anglais? Que la langue française, avec ses 200 millions de locuteurs, sans compter la population des pays membres de l'OIF (qui dépasse 500 millions), est une langue équivalente au hongrois, au suédois ou au finnois? Le français est pratiquement la seule langue,

avec l'anglais, qui soit enseignée vraiment partout sur la planète et qui bénéficie vraiment d'une diffusion internationale sur cinq continents. Doit-on affaiblir son statut en suggérant aux autres de communiquer en anglais quand il s'agit de science ou de technique? D'ailleurs, pourquoi s'arrêter aux sciences et aux techniques? Pourquoi ne pas étendre l'anglais comme véhicule de communication en médecine, au génie civil? Pourquoi ne pas commencer à étudier l'anglais à six ans plutôt qu'à onze? Pourquoi ne pas commencer à trois ans plutôt qu'à six? Et puis pourquoi encore parler français si l'anglais est plus « utile » et plus « international » dans tous les domaines?

Il est plus important d'avoir des affiches décrivant la recherche scientifique en français dans une université francophone que des affiches en français de films étasuniens doublés dans cette langue dans le centre-ville de Montréal.

Oui, je bénévole... à Impératif français







Quand les scientifiques francophones avaient des choses à dire qu'on n'entendait nulle part ailleurs, ils étaient compris partout dans leur langue. Des mathématiciens, des physiciens ou des sociologues tels qu'Henri Poincaré, Jacques Hadamard, Marie Curie ou Gustave Le Bon n'écrivirent pas une seule ligne en anglais de toute leur vie. On les traduisait et leur réputation était véritablement mondiale.

Ceux qui pensent que ce qui n'est pas écrit en anglais ne vaut pas la peine d'être lu font preuve d'une rare ignorance. Il suffit d'observer ce qui se passe dans les laboratoires de recherche japonais où tout ce qui peut avoir, même de loin, une quelconque application industrielle est publié en japonais exclusivement de façon à pouvoir en faire profiter des industriels japonais en priorité. Ce n'est que beaucoup plus tard, quand les techniques tombent dans le domaine public, que des traductions en anglais, ou dans d'autres langues, apparaissent. L'usage de l'anglais par les chercheurs japonais est utilisé uniquement pour donner le change aux occidentaux, pour glaner ce qui peut se révéler intéressant dans les conférences internationales et pour véhiculer une information scientifique de moindre qualité vers les pays occidentaux dont les scientifiques continuent naïvement à croire qu'ils sont ainsi informés de ce qui se fait en recherche au Japon. Néanmoins, on commence à s'en douter lorsqu'on observe la différence énorme de qualité entre ce que les Japonais impriment en anglais dans le domaine scientifique et les réalisations supérieures de leur production industrielle dans le secteur médical, en optique, et en électronique, par exemple.

De plus en plus, l'intolérance ne consiste pas à accepter d'entendre et de lire de l'anglais lorsqu'on se préoccupe de science et de technologie. L'intolérance, c'est d'accepter que toute langue autre que l'anglais, dont l'usage fût-il même sporadique, soit totalement interdit lors de congrès scientifiques prétendument internationaux. L'intolérance, c'est d'imposer dans un nombre croissant de cénacles, à l'intérieur même de pays francophones, l'interdiction de faire usage de notre langue.

Dans un tel contexte, il est indispensable de renforcer la visibilité de la langue française, SURTOUT dans le domaine scientifique. [...] La documentation scientifique, les outils de travail en français, les manuels en français, les publications en français, ne vont pas être rédigés par des martiens, mais par les scientifiques et les professeurs des universités francophones. Cela commence, semblerait-il, par la diffusion d'informations scientifiques de vulgarisation EN FRANÇAIS, comme celles qui devraient orner les affiches apposées sur les murs des corridors de l'université.

[...] Qui doit relever ce défi d'une plus grande vitalité du français dans la communication scientifique sinon les scientifiques francophones eux-mêmes? Le débat sur les langues est truffé de fausses évidences et d'affirmations fallacieuses. Je crois qu'elles ne sont pas trop difficiles à trouver dans le texte de messieurs Trudel, Grignon et Fortin.



......

Ateliers d'animation et de sensibilisation

La participation civique

Lutte au racisme et à la discrimination



Impératif français, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, offre aux écoles secondaires et aux collèges de l'Outaouais deux ateliers d'animation et de sensibilisation renouvelés. Ces ateliers d'environ 55 minutes chacun ont pour objectif de favoriser l'exercice d'une pleine citoyenneté au Québec et le développement d'un sentiment d'appartenance à la société québécoise.

Dans le cadre du premier atelier intitulé La participation civique, les participants sont amenés à réfléchir sur l'importance de la langue française comme véhicule d'une culture originale en Amérique du Nord, sur notre système démocratique, sur la Charte des droits et liberté du Québec et sur le geste civique surtout orienté vers la protection de l'environnement. Le deuxième atelier, Lutte au racisme et à la discrimination, vise à favoriser l'intégration et l'inclusion de tous les citoyens.

Les ateliers sont présentés et animés par M. Milobam Avlisjas, réfugié de guerre de l'ex-Yougoslavie.

Nous invitons les enseignants de l'Outaouais à communiquer avec le siège social d'Impératif français par téléphone au 819 684-8460 ou par courriel à l'adresse de courriel secretariat@imperatif-français.org.

Visitez le www.imperatif-francais.org

Concours de poésie Impératif français

édition 2008-2009

Impératif français lance son concours de poésie à l'intention du grand public et des étudiants à temps plein des écoles secondaires, des collèges et de l'université de l'Outaouais. En voici les modalités :

Thème : « **Imaginons demain en français...** » Date limite de réception des poèmes :

le 10 février 2009

Adresse postale : Concours de poésie Impératif français, C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

Adresse de courriel :

secretariat@imperatif-francais.org

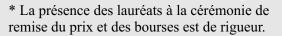
Le texte, qui comprendra de dix à vingt vers, ne devra contenir aucune faute.

- Élèves et étudiants des écoles secondaires, cégeps et université de l'Outaouais :
 22 lauréats (deux par année de chaque niveau d'études) recevront le Prix de la relève Gaston-Lallement et une bourse de 100 \$*.
- 2) Grand public : deux lauréats recevront Prix Coup de cœur accompagné également d'une bourse de 100 \$. Ouvert à tous et à toutes!

Veuillez écrire lisiblement vos nom, adresse, numéros de téléphone et adresse de courriel. Les étudiants devront ajouter le nom de leur école, collège ou université ainsi que le niveau et l'année d'étude.

Le prix et la bourse seront remis publiquement lors de la Francofête qui aura lieu en mars 2009. Impératif français pourra, s'il le désire, publier les poèmes reçus en indiquant le nom des auteurs.

Impératif français
Recherche et communications
Tél.: 819 684-8460
secretariat@imperatif-français.org
www.imperatif-français.org



Oui, je bénévole... à Impératif français

L'ÈRE DE LA DEUXIÈME FRANCOPHONIE

par Claude Hagège, linguiste et professeur au Collège de France Extrait du journal *Le Monde* du 7 novembre 2008

Au 12^e Sommet de la francophonie, soixante-huit États viennent de montrer leur détermination à promouvoir davantage encore la langue française dans le monde. Le cadre en était le quartier même de la ville de Québec (400^e anniversaire cette année) où les troupes françaises, en trop faible nombre, subirent une défaite, prélude au traité de Paris qui, en 1763, chassa la France des immenses territoires où sa langue et sa culture étaient présentes depuis plus de cent soixante ans et y instaura le règne de l'anglais.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne, pays amis de la France, continuent de voir dans le français un obstacle à la domination mondiale de l'anglais. L'action du British Council, comme celle des entreprises américaines qui, ici ou là, font de la disparition du français au profit de l'anglais une des conditions d'accords commerciaux ou culturels avantageux, est là pour prouver que l'anglais ne s'impose pas par le seul effet naturel d'une suprématie économique, mais bien parce qu'il est secondé par une politique concertée, qui appelle donc une réponse.

Sommet de la Francophonie



Le Collectif intersyndical pour le droit de travailler en français en France et le mouvement Impératif français ont interpellé les représentants des pays qui participaient au XII^e Sommet de la Francophonie à Québec sur la place et l'importance du français comme langue de travail et des affaires et comme langue commune d'usage public au sein de l'espace francophone.

« Il est important que, dans les pays ayant le français comme langue officielle, le droit pour les travailleurs d'exercer leurs activités en français soit reconnu, respecté et même promu », a déclaré Jean-Loup Cuisiniez, porte-parole du Collectif intersyndical.

Et monsieur Jean-Paul Perreault, président du mouvement Impératif français, a rappelé : « pour que l'espace francophone ait un sens, les pays et les gouvernements se réclamant de la Francophonie doivent afficher leur portail Internet aussi en langue française et s'assurer que les sites Internet de leurs ambassades et consulats à l'étranger offrent une version complète aussi en français ».

Monsieur Cuisiniez a invité également l'Organisation internationale de la Francophonie à concrétiser le projet plusieurs fois formulé dans des rapports officiels de créer pour l'espace francophone un « visa Francophonie » à délivrance rapide pour les travailleurs relevant des pays francophones.

« Promouvoir le français, c'est prendre part à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles conformément à la Convention de l'UNESCO en vigueur depuis le 18 mars 2007 », a conclu monsieur Perreault.









Et français dans les hôpitaux?

Lettre à Jean Charest, premier ministre du Québec

Voici le texte de la missive transmise au premier ministre du Québec alors que les rumeurs d'élections générales se faisaient persistantes:

Quelles sont vos intentions pour redresser les droits à des services et des soins en français dans le secteur de la santé et des services sociaux?

Notre Commission* entend profiter des prochaines élections générales annoncées pour sensibiliser l'opinion publique à la situation vécue quotidiennement par les francophones dans certains centres de santé ou de services sociaux alors qu'ils sont trop souvent incapables de recevoir des services dans la langue officielle du Québec. La loi 101 est bafouée à chaque instant dans plusieurs établissements et malgré des signalements troublants et des dénonciations aussi nombreuses que diverses, votre gouvernement s'est montré parfaitement insensible à ces interpellations.

Notre Commission a reçu des dizaines de signalements de ces situations parmi les plus cruelles que l'on puisse concevoir. Comment se fait-il que des francophones qui se présentent à l'urgence en 2008 ne puissent pas être examinées par un médecin parlant correctement le français, comme je l'ai personnellement vécu à l'Hôpital général de Montréal? Comment est-ce possible qu'un spécialiste pratiquant au Québec et payé par nos taxes ignore la langue du Québec? De nombreuses infirmières — qu'elles soient licenciées ou auxiliaires — et de nombreux préposés ne parlent pas français du tout. C'est un véritable drame quand un francophone est hospitalisé dans certains centres hospitaliers. Comment pouvez-vous rester de glace devant cela? Il faut une enquête!

Lors de la campagne électorale, nous dévoilerons publiquement des cas concrets afin d'illustrer notre inquiétude. Vous nous verrez durant toute cette campagne et vous nous entendrez.

La langue est toujours un enjeu électoral au Québec.

Gilles Rhéaume

Commission de défense des droits linguistiques et fondamentaux des Québécois usagers des services de santé.





En lisant les extraits suivants de l'article de Marc-André Lussier publié dans Cyberpresse, vous serez comme nous convaincus que cette loi désuète doit être modifiée dans les plus brefs délais!

Du cinéma en français, est-ce si important?

« Cela [...] m'inspire une réflexion plus large sur la distribution de copies (sic) disponibles en langue française. Une lectrice, qui déplorait l'absence d'une copie (sic) sous-titrée de Rachel Getting Married, nous écrivait récemment pour s'interroger sur le caractère légal de l'exploitation de films en anglais seulement. »

Pour répondre à la question, oui, c'est tout à fait légal. Depuis très longtemps, la Loi sur le cinéma stipule qu'un distributeur peut obtenir un visa temporaire de 45 jours pour exploiter une copie (sic) dans une langue autre que le français. Il doit toutefois retirer le film de l'affiche si, au bout de ces 45 jours d'exploitation, aucune copie (sic) doublée ou sous-titrée en français du même film n'est proposée.[...]»

Dans la réalité d'aujourd'hui, cette disposition est bien entendu bancale. Les carrières des films en salle sont devenues tellement courtes qu'un distributeur a tout le loisir d'exploiter comme bon lui semble une copie (sic) non accessible au public francophone. [...] »

EUROP ASSISTANCE POURSUIVIE

France – Pour un logiciel en anglais : jugement le 5 décembre 2008

Nouvelle extraite de TV5, le 31 octobre 2008 (AFP)

Le tribunal de Nanterre, saisi par la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC) après la mise en place par Europ Assistance France d'un logiciel de comptabilité uniquement en anglais, a annoncé vendredi qu'il rendrait sa décision le 5 décembre.

La CFTC avait assigné en justice la société, filiale de l'assureur italien Generali, « pour faire respecter les droits linguistiques des salariés francophones en France », en vertu notamment de la « loi Toubon » du 4 août 1994 sur l'emploi de la langue française.

www.imperatif-francais.org Hiver 2009

PAYER LES DÉLINQUANTS:

Francisation des entreprises

À quelques jours du Rendez-vous des gens d'affaires et des partenaires socio-économiques le vendredi 10 octobre à Montréal, Impératif français a dénoncé l'intention du gouvernement du Québec de dépenser de l'argent pour les entreprises et les commerces qui ne respectent pas les droits linguistiques des Québécois. À lui seul, le Rendez-vous du 10 octobre n'aura coûté rien de moins qu'un million de dollars!

« Ces droits sont des droits fondamentaux. Il est inconcevable que le gouvernement utilise l'argent des contribuables pour enrichir les commerces et les autres entreprises délinquants qui se comportent en prédateurs culturels irrespectueux de l'environnement linguistique du Québec », a déclaré le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault.

Ce n'est pas en donnant de l'argent à ces entreprises qu'elles se mettront à respecter notre droit d'être reçus, servis et informés en français et de travailler en français. Ce n'est pas en leur donnant de l'argent qu'on les convaincra de respecter la Charte de la langue française, pourtant en vigueur depuis plus de trente ans! Cela fait bien plus de 30 ans que les approches incitatives existent et elles n'ont rien donné ou si peu!

« Nous avons besoin de mesures coercitives, d'une Charte de la langue française revue et améliorée qui renferme des dispositions claires garantissant le respect des droits linguistiques fondamentaux ainsi que des amendes sévères pour les délinquants, a affirmé M. Perreault. Le message doit être clair : ceux qui ne respectent pas l'écologie culturelle, l'environnement linguistique du Québec, les droits linguistiques fondamentaux et l'identité québécoise doivent en payer le prix et non recevoir de l'argent. Nous rappelons le gouvernement à l'ordre. Pas question de payer les délinquants! »



« PRESS 9 »

Madame Christine St-Pierre s'engage

Monsieur Jean-Paul Perreault Président

Président Impératif français J'ai bien reçu votre courriel, qui était également adressé à l'Office québécois de la langue française et au Secrétariat à la politique linguistique, où vous nous faites part d'un certain nombre de situations que vous estimez fautives par rapport à

J'ai demandé à l'Office de procéder aux vérifications requises et d'intervenir dans les meilleurs délais. J'ai également demandé, le cas échéant, que les organismes fautifs nous fassent part de leur échéancier pour rendre leur situation conforme.

l'article 11 de la Politique linguistique gouvernementale.

Je vous sais gré de l'intérêt porté à la qualité et au développement du fait français au Québec et je vous prie de recevoir mes plus respectueuses salutations.

Christine St-Pierre,

Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

c. c. Mme France Boucher, OQLF M. André Fortier, SPL

Promotion de l'unilinguisme anglais

«If you don't want to learn French, press 9...»

En plus de l'intervention de l'Office québécois de la langue française (OQLF), il faudra celle de M^{me} Christine St-Pierre auprès de ses collègues ministres et, s'il le faut, celle du premier ministre afin de s'assurer que tous les bureaux de l'Administration et les sociétés d'État « exercent un rôle exemplaire et moteur » comme le mentionne la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration qui ajoute même : « L'Administration favorise l'unilinguisme français dans ses activités afin de refléter le fait que le français est à la fois la langue officielle et la langue normale et habituelle de la vie publique. »

Les bureaux de l'Administration et les sociétés d'État qui n'appliquent toujours pas la recommandation de l'OQLF sur « la place du français dans les messages d'accueil » ne peuvent prétendre l'ignorer puisque cela fait au moins un an que plusieurs organismes de défense du français, dont Impératif français, plusieurs citoyens et l'OQLF interviennent auprès des délinquants et du gouvernement pour qu'ils appliquent la recommandation de l'OQLF.

Quelle confiance le citoyen peut-il avoir et quelle crédibilité peut-il accorder au gouvernement et à ses organismes qui, d'un côté, parlent de la francisation des entreprises privées, mais de l'autre, s'avèrent incapables de faire appliquer par « ses » établissements et « son » Administration sa propre Politique linguistique?

PRIX IMPÉRATIF FRANÇAIS

Victor-Lévy Beaulieu et Léandre Bergeron

Impératif français était fier de recevoir les auteurs Léandre Bergeron et Pierre Landry à l'occasion du lancement du livre *Petit manuel d'histoire du Québec (1534-2008)*.

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre Léandre Bergeron, auteur du *Petit manuel d'histoire du Québec* paru en 1970 et Pierre Landry, poète, historien et directeur du Musée du Bas-Saint-Laurent — une œuvre revue et augmentée de la dernière édition du *Petit manuel* en 1977.

À l'occasion de ce lancement le dimanche 9 novembre dernier à la Maison des auteurs, Impératif français a décerné à l'auteur et à l'éditeur Victor-Lévy Beaulieu ainsi qu'à l'auteur Léandre Bergeron le Prix Impératif français. Cette distinction est remise à une personne ou un groupe qui s'est illustré par sa contribution exceptionnelle à la promotion de la langue française, à la francophonie ou au rayonnement de la culture d'expression française. Cet hommage a déjà été rendu à Raymond Lévesque, à Viola Léger et à Louise Beaudoin.

Impératif français a remis cette année le Prix Impératif français à Victor-Lévy Beaulieu en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la littérature québécoise et à Léandre Bergeron en reconnaissance de sa remarquable contribution à la promotion de la langue française.



Sur cette photo, Léandre Bergeron et Pierre Landry, coauteurs du Petit manuel d'histoire du Québec (1534-2008), en compagnie du président d'Impératif français Jean-Paul Perreault et de la présidente du jury du Prix Impératif français Laurette Bergeron qui ont décerné ce prix à Léandre Bergeron en reconnaissance de sa contribution à la promotion de la langue française et à Victor-Lévy Beaulieu en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au rayonnement de la littérature québécoise. M. Pierre Landry a reçu le prix pour M. Beaulieu retenu chez lui par la campagne électorale.





Visitez le www.imperatif-francais.org

Hiver 2009

Et l'environnement culturel!

D'un côté, nous avons le développeur du « Chelsea Creek » et de l'autre, ceux qui s'y opposent, le « Preservation Chelsea ». Tous les deux disent se préoccuper de l'écologie et de l'environnement... mais ne se soucient pas de l'écologie culturelle et de l'environnement linguistique. Tous les deux se comportent en pollueurs linguistiques!

D'un côté, on préfère imposer un nom anglais « Chelsea Creek » plutôt qu'un nom français « le domaine du ruisseau ». De l'autre, le nouveau parti politique « Preservation Chelsea » vous accueille dans son site Web à www.preservationchelsea.com où on banalise et infériorise le français et les francophones puisqu'il contient bien peu de français; il est presque entièrement en anglais!

LE « RED BULL CRASHED ICE »



La compagnie Red Bull manque de délicatesse envers Québec, villehôtesse de sa compétition sur glace. C'est le moins que l'on puisse dire. La population est ici de langue française, la Ville essaie de conserver son originalité et sa personnalité, comme le Québec tout entier d'ailleurs.

L'entreprise devrait faire le nécessaire pour franciser, non pas sa raison

sociale, mais au moins l'expression « crashed ice ». Déjà, l'Office québécois de la langue propose « patinage extrême ». L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) se permet d'ajouter « patinage casse-cou ». D'autres appellations seraient possibles. Le comité des citoyens du Vieux-Québec en a aligné d'autres lors d'une réunion récente.

Les Québécois acceptent de prêter les pentes du Cap Diamant. Il serait merveilleux qu'on annonce dorénavant « Patinage extrême Red Bull » ou encore « Patinage casse-cou Red Bull ». Et on peut suggérer à la compagnie de faire un effort semblable dans les différents pays qui accueillent l'activité.

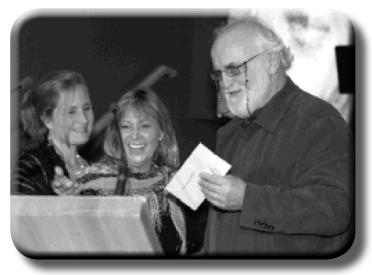
Gaston Bernier, président, Association pour le soutien et l'usage de la langue française

SOIRÉE DES CULTURIADES 2008

Impératif français honoré

La Fondation pour les arts, les lettres et la culture en Outaouais a rendu hommage aux artistes de la région lors de son événement annuel qui s'est déroulé au foyer de la maison de la culture de Gatineau. Douze prix furent remis lors de cette neuvième édition de la soirée des Culturiades.

Parmi les lauréats 2008 des prix d'excellence remis aux artistes et aux acteurs du développement culturel de l'Outaouais, l'on retrouve Impératif français à qui la Fondation a décerné Le Grand Prix d'excellence Gilles-Gagné et IVes Jeux de la Francophonie attribué à notre organisme pour l'ensemble de ses réalisations, assorti d'une bourse de 2500\$.



Le président d'Impératif français Jean-Paul Perreault recevant le prix d'excellence et la bourse de la femme et de la fille du regretté Gilles Gagné.

En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française. Pour plus de renseignements: 819 684-8460 ou secretariat@imperatif-francais.org

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

| e postal : | |
|------------|--|

| ì | | - |
|---|------------|---|
| | * / | Impératif français C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau |
| ı | | (Québec) J9H 5E7 |

Nous acceptons des dons

819 684-8460 www.imperatif-francais.org secretariat@imperatif-francais.org

| Nom: | Prénom : | |
|-----------------------|----------------------|---------------|
| Adresse : | | Code postal : |
| Téléphone au domicile | téléphone au travail | Télécopieur |

O Particulier (15 \$ ou 12 Euro) ODon (Adhésion

Organisme(50 \$ ou 35 Euro) OTotal (Renouvellement

Signature Courriel